



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

ORDRE DU JOUR

1. Lecture de l'avis de convocation et acceptation par l'assemblée;
2. Vérification du quorum;
3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;
4. Acceptation des non-membres;
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 avril 2023;
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2024;
8. Rapport annuel 2023;
9. Présentation des états financiers au 31 décembre 2023;
10. Nomination d'un auditeur pour l'année 2024;
11. Fixation des allocations de présence des administrateurs et administratrices pour l'année 2024;
12. Période de questions;
13. Élection des administrateurs et administratrices :
 - 13.1 Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs;
 - 13.2 Quatre postes à combler;
 - 13.3 Destruction des bulletins de vote;
14. Levée de l'assemblée.